

Les origines de la conscience morale

Autor(en): **Berthoud, Aloys**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de Théologie et de Philosophie**

Band (Jahr): **11 (1923)**

Heft 49

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-380070>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LES ORIGINES DE LA CONSCIENCE MORALE

Le bulletin de l'*Association chrétienne suisse d'étudiants* (juillet 1923, p. 52), nous informe qu'un des sujets qui « paraissent préoccuper actuellement les étudiants russes », — et sans doute bien d'autres avec eux, — est le suivant : « La conscience est-elle une réalité ou seulement un préjugé ? La loi morale est-elle absolue ou relative ? »

Ce problème, en effet, est d'une importance capitale et s'impose à l'attention des savants de toutes les écoles. C'est sur ce terrain que se livrent peut-être les plus décisives batailles de la pensée ; car il est central, et, de l'issue du débat — si jamais il prend fin — dépend l'avenir de toutes les croyances, l'orientation future de l'esprit humain, le sort de la société elle-même, laquelle, qu'on le veuille ou non, vit par sa foi... ou en meurt ! La conscience est le fondement primaire de toute certitude religieuse et morale, le boulevard du christianisme et même du spiritualisme en général. Qu'elle soit une illusion ou un préjugé, c'en est fait de notre vie la plus haute et de notre idéal : le matérialisme triomphe sur toute la ligne ! Il vaut donc la peine de s'appliquer avec soin à l'étude de ce problème et de bien peser les objections des contradicteurs.

Qu'est-ce que la conscience ? Elle est plus facile à constater qu'à définir, à en juger par la diversité des opinions qui ont cours à son sujet. Mais, nos recherches dussent-elles n'avoir aucun résultat définitif, ce ne serait pas un motif de mettre en doute la réalité ou la valeur de cet organe. Le « comment » des choses nous échappe si aisément ! Les faits les plus évidents

sont parfois les moins connus et les moins connaissables dans leur essence. La lumière, la vie, l'âme, la liberté, sont des phénomènes dont nous avons la sensation immédiate, mais qui peut se flatter d'en avoir trouvé le secret ? De même, il n'est personne qui ne comprenne ce qu'on veut lui dire, quand on le renvoie au « tribunal de sa conscience ». Et pourtant, que d'obscurités derrière cette métaphore ! Elle éveille néanmoins deux idées claires, qui sont ici pleines d'à propos, celles de loi et de peine, à quoi correspondent les deux traits caractéristiques de la conscience comme phénomène psychologique : le sentiment de l'obligation, côté positif de la loi gravée en nous, et le remords, qui en est la sanction intérieure, le côté pénal et négatif.

Ce double fait, prouvé par l'expérience universelle, n'est plus contesté, pas même par les matérialistes. C'est donc un point acquis, une base commune sur laquelle on peut discuter. Toute explication qui veut être scientifique doit rendre compte de ces deux faits ; toute hypothèse qui aboutirait logiquement à les dissoudre, doit être rejetée.

* * *

Nous sommes en présence de trois systèmes différents :

1. L'explication théologique, qui appelle la conscience la « voix de Dieu en nous ». C'est le point de vue traditionnel et populaire, que nous désignerons sous le nom de système de la transcendance, parce que, dans cette opinion, la conscience, expression directe de la volonté divine, nous met en rapport avec une réalité « transcendante » qui ne dépend pas de nous.

2. L'explication psychologique, préconisée par certains penseurs, qui ne voient dans la conscience morale que la forme réfléchie de la conscience de soi ; c'est le système de l'identité.

3. L'explication naturaliste, pour qui la conscience est un produit naturel et nécessaire du développement social, un fruit tardif de l'hérédité. C'est le système de l'évolution, le plus en vogue aujourd'hui.

Commençons par écarter la théorie intermédiaire, qui supprime par le fait un des termes du problème, sous prétexte de

le simplifier. D'après elle, il n'y a pas deux phénomènes, le psychique et le moral, il n'y en a qu'un, vu sous deux aspects. A force d'unir les données, elle les confond, et l'une d'elles est finalement sacrifiée. Que reste-t-il de la conscience morale, si elle n'est pas distincte du moi ?

Je conviens qu'au premier abord le langage paraît confirmer cette hypothèse. Le mot conscience signifie « connaissance de soi-même » et désigne tantôt la conscience psychologique ou sentiment du moi, tantôt le sentiment moral. Cependant, la langue allemande fait une différence entre *Bewusstsein* et *Gewissen*. Le grec *suneidêsis* est l'exact équivalent de notre mot français (Rom. II, 15). Mais ce double sens du mot a sa raison d'être dans la nature des choses et ne doit pas nous induire en erreur. Notre âme, si complexe dans son unité, renferme une pluralité de fonctions et d'organes que la psychologie distingue nettement. Exercices physiques, travaux de la pensée, affections familiales, dévotions religieuses, tous ces actes ont pour sujet unique notre moi : s'en suit-il que le corps et l'esprit soient une seule chose ? De même, on ne peut s'autoriser du terme « conscience » pour identifier le psychique et le moral.

L'ambiguïté du terme s'explique à nos yeux par l'observation suivante. Il y a dans notre âme, pour ainsi dire, une série de couches superposées. A la surface, elle perçoit le monde extérieur par le moyen des sens. Recueillie tout au fond de son être, aux confins du « subconscient », elle se sent parfois en contact avec un monde supersensible, qu'elle ne peut discerner que par un organe approprié à cette sphère. L'expression « rentrer en soi-même » n'est-elle pas significative ? Elle a un accent de sérieux et de gravité que n'a pas le mot réfléchir. Cette dernière opération est purement intellectuelle : le moi s'y parle à lui-même comme d'égal à égal. Mais, lorsqu'il descend dans son for intime, il y pressent la source cachée de son être, l'auguste présence d'un pouvoir supérieur qui le tient sous sa dépendance.

La vie de notre âme se déploie de la sorte entre deux non-moi, l'un superficiel et visible, c'est le monde phénoménal, changeant, multiple, éphémère ; l'autre, profond, invisible, solennel, c'est le règne de l'absolu, de l'impératif, du divin. Et c'est ici seulement, à la mystérieuse clarté du sanctuaire, que

l'âme se voit telle qu'elle est et prend vraiment « conscience » d'elle-même. Il n'est donc pas étonnant que l'organe de cette révélation ait reçu le nom de conscience morale, et même de conscience tout court.

Autrement, comment s'expliqueraient l'obligation et le remords ? Les partisans de l'identité nous disent : c'est fort simple ; la loi fondamentale de notre esprit étant l'unité, tout se ramène à une question d'harmonie psychologique. Quand nos actes se contredisent ou démentent nos idées, la conscience de soi est impossible, notre âme est divisée, et il en résulte une dissonance intérieure, un déchirement, un malaise, que nous appelons le remords. Mais alors, toute incohérence dans nos sensations devrait le produire. Quand nous sommes saisis d'une émotion soudaine ou frappés par le deuil, des pensées tumultueuses s'agitent en nous, notre âme est profondément troublée, nous sommes « bouleversés »... Et néanmoins, si poignante soit-elle, notre douleur n'a aucune parenté avec le remords.

Le principe d'obligation, s'il n'est que la tendance à rester soi, nous conduit au même résultat. Voilà un malfaiteur de profession. L'unité, pour lui, est de suivre sa pente, de continuer à faire le mal ; est-ce que sa conscience lui en fait un devoir ? Au contraire, elle le blâme de rester ce qu'il est, elle lui commande de changer de vie, et s'il arrive, par la grâce de Dieu, à une conversion radicale, bien loin d'en éprouver du remords, c'est alors précisément que l'harmonie et la paix rentrent dans son cœur. Les faits sont donc tout juste l'inverse de ce que réclame la théorie de l'identité. Confondre le moi et la conscience, c'est nier la conscience, c'est prétendre que nous n'avons à obéir qu'à nous-mêmes, c'est dissoudre la vérité morale.

Restent en présence les deux théories extrêmes, celle de l'orthodoxie et celle du matérialisme, ou du moins du positivisme. Elles ont ceci de commun qu'elles voient l'une et l'autre dans la conscience un phénomène spécial qu'il faut distinguer du sentiment du moi et qui ne vient pas de nous-mêmes. Pour l'une, la conscience est l'empreinte de Dieu dans notre âme ; pour l'autre, elle est l'empreinte du milieu social. S'excluent-elles absolument ? Peut-être serait-il possible, en relevant la part de vérité que renferme chacune d'elles, d'arriver à une notion cohérente.

Il est incontestable que l'hypothèse de la transcendance répond très bien au sentiment naturel et général de l'humanité. Si elle est peu scientifique, elle suffit largement aux besoins de la vie pratique. Elle a en sa faveur le caractère impératif et absolu de la conscience, le fait que celle-ci se pose en face de l'homme, non comme son égal, mais comme son maître ; qu'elle contredit souvent ses goûts, ses penchants, avec une gravité calme et inflexible. On dirait un autre lui-même, son meilleur moi, se dressant devant lui pour lui barrer le chemin.

Mais si vous ajoutez qu'elle se présente partout et toujours identique à elle-même dans la teneur de ses préceptes ou de ses défenses, on vous arrête à bon droit. Le fait est qu'elle varie beaucoup selon les peuples et selon les individus. Quel désaccord d'un pays à l'autre, d'une époque à une autre époque, dans les prescriptions de la voix intérieure ! Aussi bien que l'humanité, dont elle est censée être le guide, elle a son histoire ; elle a ses jours de grandeur et ses heures de défaillance. On a pu dire, non sans justesse, qu'il y a une « conscience moderne », par opposition à celle de temps plus anciens ; que la conscience du xx^e siècle n'est pas celle du xvi^e, et ainsi de suite.

Or, si la conscience était, dans le sens rigoureux du mot, la « voix de Dieu en nous », la verrait-on subir de telles oscillations, prêcher le oui et le non tour à tour ? ordonner ici ce qu'elle condamne ailleurs ? Ne serait-elle pas l'expression parfaite de la volonté divine, pour qui le bien est toujours bien, et le mal toujours mal ? Il faut avouer que les singulières fluctuations ou même les aberrations de la conscience (qui peuvent avoir et ont certainement leur explication), paraissent cadrer fort mal avec la définition consacrée. Passons donc au troisième système, quitte à revenir plus tard au précédent, avec les rectifications nécessaires.

Frappés de ses divergences et trompés par elles, plusieurs ont pensé que la conscience n'a rien en soi de divin, qu'elle n'est, au fond, qu'un préjugé de l'habitude, la résultante des influences sociales. Cette opinion a trouvé de tout temps des défenseurs ; mais elle a subi à notre époque de notables retouches, et, j'ose le dire, de sérieux perfectionnements. Autrefois, elle avait l'air d'une supposition toute gratuite, d'une affirmation

sans preuves. Aujourd'hui, grâce aux découvertes de la psychologie expérimentale, elle s'appuie sur tout un ensemble de faits, qui paraissent acquis à la science. L'école positiviste, en effet, met au premier rang un facteur nouveau, trop négligé naguère : l'hérédité. C'est le système de l'évolution.

On sait comment il rend compte de la genèse de la conscience. Au sortir de la sauvagerie, les hommes sentent le besoin de se rapprocher les uns des autres en vue de la défense commune. La société s'organise peu à peu. Les appétits individuels, forcément limités par l'intérêt de tous, sont soumis à certaines règles, à des mesures restrictives, acceptées d'un accord tacite, — en attendant qu'un Solon les formule dans un recueil de lois, qui sera l'expression achevée des us et coutumes de la nation. Le respect de l'autorité se transmet de père en fils, s'accroît toujours davantage, et l'habitude d'obéir, devenant à la longue une « seconde nature », détermine fatalement la manière d'être, de penser et d'agir des générations nouvelles. De là est né le sentiment de l'obligation, antérieur à tous nos actes volontaires, et qui par là même les domine et les juge. La morale est créée. Elle découle de la pression séculaire exercée sur l'âme humaine par les exigences sociales, et la conscience n'est que l'empreinte indélébile des mœurs du passé. Ainsi s'expliquerait qu'elle pût revêtir à cette heure un caractère impératif et absolu, quoique due au hasard des circonstances.

Cette théorie est séduisante parce qu'elle est fondée sur des faits. Les rend-elle tous intelligibles sur le terrain moral ? Le problème est-il résolu quant aux points essentiels ? Examinons.

La conscience a donc un élément de fixité : prenons acte de cet aveu, d'un prix inestimable. On nous reconnaît enfin le droit de voir en elle une faculté innée, antérieure à la conscience psychologique. Mais en nous faisant cette importante concession, le système se heurte à une difficulté imprévue. Ce que la conscience y gagne d'un côté, elle le perd de l'autre. On sauvegarde ce qu'elle a de permanent et de rigide, mais à quel prix ? On lui enlève du même coup sa spontanéité et son indépendance, cet héroïsme primesautier, qui fait qu'un individu — un Luther, par exemple, — peut se dresser seul, envers et contre tous, en face de son temps, pour le condamner et le révolutionner. Et ce sont précisément les phénomènes moraux les

mieux caractérisés qui, par conséquent, sont rendus incompréhensibles par cette hypothèse.

Voici ce qui devrait se passer, si elle était vraie. La conscience individuelle n'ayant de réalité que dans son rapport avec le milieu qui l'a créée, elle n'a de substance que ce qu'elle a puisé dans la tradition ; elle n'a de vérité que comme reflet de la conscience générale, et il serait « contre nature » qu'elle fût en désaccord avec celle-ci, — telle une fille révoltée contre sa mère. Dans ce système, il est évident qu'il n'y pas de morale en soi ; il n'y a que des mœurs (*mores*), et nous sommes ramenés deux mille ans en arrière ! La distinction du bien et du mal n'est que relative. Le bien, c'est l'accord avec le milieu ; le mal, c'est la dissidence : les individus ne comptent pas. Lorsqu'on professe une telle doctrine, il faut avoir le courage de donner tort à Socrate et raison à ses bourreaux ; car ces derniers étaient les vrais représentants de la conscience grecque à cette époque, les défenseurs de la morale outragée, laquelle se confondait avec les coutumes nationales. Vous dites que ses juges se sont trompés ? Qu'en savez-vous ? Votre conscience n'est qu'un préjugé séculaire aussi bien que la leur. Au nom de quel principe estimez-vous telle morale supérieure à telle autre ? La morale est ce qu'elle peut, voilà tout, et vous seriez mal venu à vous poser en réformateur.

D'ailleurs, ce serait peine perdue. La conscience, vous l'avez dit, « est l'empreinte indélébile du passé ». Elle est donc absolument liée aux causes qui l'ont produite, de même que le dessin imprimé sur la cire coïncide avec la marque du sceau. Vous ne pouvez modifier ce dessin sans briser l'empreinte elle-même. Il s'en suit que l'âme humaine, figée dans ce moule, est irréformable par voie de persuasion : le pli est pris une fois pour toutes. Dès lors, les individus étant incurables, il n'y aurait qu'un moyen de renouveler la morale d'un peuple, le moyen mis en œuvre par Mahomet et tant d'autres partisans de la « manière forte ». Il faudrait abolir le passé par voie de contrainte, exercer une discipline sévère durant deux ou trois générations, triturer la mentalité des masses, attendre, enfin, qu'une nouvelle « conscience » ait eu le temps de se créer sur les ruines de l'ancienne. Cela s'est vu dans l'histoire.

Eh bien, disons-le à l'honneur de l'humanité, des faits plus

significatifs encore, dont un grand nombre se passent sous nos yeux, protestent contre cette brutale théorie. Le plus humble nègre se convertissant à l'Évangile, fait éclater le système de l'évolution, en ce qui touche la morale. Dans ce point de vue, les races dites « primitives » ne devraient pas se permettre d'avoir une conscience... Ou, si elles en ont une, c'est qu'on en a fini depuis longtemps avec l'anarchie préhistorique et qu'elles sont déjà liées par un régime de barbarie séculaire. D'où vient donc que, même chez les [sauvages, la conscience peut faire écho à des voix étrangères stigmatisant les mœurs du pays ; que parfois même elle parle si fort qu'elle oblige les indigènes à changer de vie et à devenir chrétiens, en dépit des persécutions et des sacrifices qui les attendent ? Ne sait-on pas que l'esprit vindicatif leur est naturel, que la haine des ennemis est pour eux le premier des devoirs et la suprême vertu ? Alors, comment l'Évangile, qui dit : « Aimez vos ennemis ! » ne leur paraît-il pas une monstruosité morale qu'ils seraient coupables d'accepter ? Cela devrait être, pourtant.

Il faut donc qu'il y ait dans la conscience un fond originel et inaliénable, antérieur, non seulement à tout acte individuel, mais à tout développement social, et qui persiste à travers toutes les vicissitudes de l'histoire. Si l'expérience démontre que le sens moral est perfectible et variable dans sa façon de percevoir le bien et le mal, elle prouve aussi que cette malléabilité relative n'exclut nullement le côté transcendant de l'impératif moral. La définition populaire « voix de Dieu en nous » a le tort d'étendre à la forme le caractère divin et immuable du fond ; la théorie évolutionniste commet la faute inverse : elle étend au fond lui-même le caractère [accidentel et dérivé de la forme.

Tâchons de réunir et de concilier toutes les données, nous arrivons à une sorte d'antinomie : d'un côté, la conscience ne dépend pas du milieu social ; de l'autre, elle en dépend. D'abord, elle ne relève que d'elle-même, c'est-à-dire de Dieu. Supérieure à toute considération humaine en vertu de son mandat, il y a quelque chose de souverain, d'intraitable, d'anguleux, dans son immortelle devise : « Fais ce que dois, advienne que pourra ! » Qu'il s'agisse de grands devoirs ou de menus détails, elle n'entre jamais en compromis avec l'homme ; elle

s'affirme toujours sur le même ton inexorable, et, quand elle parle, il n'est pas de convenance sociale qui tienne : elle a parlé, tout doit fléchir. Il y a des degrés dans l'importance ou dans la qualité de ses préceptes ; il n'en est pas dans leur caractère obligatoire : c'est l'absolu.

D'autre part, disons-nous, elle dépend du milieu social, et cela dans une large mesure. La société est voulue de Dieu ; nous ne pouvons rien sans elle. Conforme aux destinées de l'homme, elle est nécessaire au développement des individus comme aux progrès de l'espèce. La conscience elle-même a besoin de cette influence pour s'épanouir. S'il est des hommes dont le sens moral n'ait, en quelque sorte, jamais été à l'œuvre, il faut que leur éducation ait péché par la base ; et s'il est des hommes doués d'une remarquable délicatesse de conscience, il est probable qu'ils le doivent en bonne partie à la saine atmosphère qui les entoura dès le berceau. Il y a des « enfants mal élevés », comme il en est de bien élevés.

Est-ce à dire que l'éducation ait le pouvoir de « créer » la conscience ? En l'affirmant, on retomberait dans l'erreur radicale du matérialisme, qui confond sans cesse la condition d'un phénomène avec sa cause ; on oublierait que toute production organique suppose deux agents : un germe de vie préexistant, et un sol favorable pour féconder ce germe. Il en est ainsi de toutes nos facultés, de la raison, du cœur, de la volonté, de la mémoire ; il en est ainsi de la conscience. Si elle n'existait pas chez l'enfant à l'état virtuel, la meilleure éducation ne saurait la produire.

Il y a plus. Dépendante jusqu'à un certain point de l'éducation et du milieu, elle doit subir aussi les contrecoups de la conduite personnelle. Les goûts et les penchants, les dispositions individuelles constituent un milieu interne plus actif encore que le milieu social, parce qu'il est plus voisin de la conscience. L'être moral se formant lui-même en quelque mesure, ses déterminations rejaillissent sur elle en bien ou en mal. Redoutable pouvoir inclus dans sa liberté, l'homme peut traiter sa conscience comme les mauvais rois d'Israël traitaient les prophètes : elle n'est point à sa merci, mais il peut la martyriser et l'amoindrir. A force de lutter contre sa propre persuasion, il finit par étouffer la voix intérieure et par la réduire au silence. Pourtant, il n'est

jamais sûr d'en être quitte. Chez l'homme le plus endurci, elle se réveille parfois avec une soudaine énergie. Il la croyait morte, et voici qu'elle se redresse de toute sa hauteur et le subjugué, au moment peut-être où il s'y attendait le moins.

Parler de la « voix de Dieu en nous » est donc légitime, à condition que l'on ne prenne pas cette image au pied de la lettre. Bien qu'elle soit en nous l'organe du divin, la conscience ne laisse pas d'être un organe humain et de faire partie intégrante de notre nature... Mais sous quelle forme, et où réside-t-elle ? Ceci nous amène à une nouvelle question, qui peut réagir sur la première.

* * *

Quels sont les rapports de la conscience avec nos autres facultés ? Où est son siège intime ? Ou, si le mot est permis, dans quel compartiment de notre âme habite-t-elle ?

La psychologie découvre en nous trois fonctions essentielles : sentir, vouloir, connaître. Est-il possible de rattacher la conscience à l'une quelconque de nos facultés ? Eliminons d'emblée la volonté. Envisagée dans son mode d'action, il est vrai que la conscience offre une certaine ressemblance avec la faculté de vouloir, car elle commande, elle affirme son autorité, elle veut ; mais, l'identifier avec elle serait contradictoire, absurbe même, puisqu'elle réclame son obéissance et, le plus souvent, entre en conflit avec elle.

Faut-il peut-être, en lui donnant le nom de « sens moral », l'assimiler au sentiment ? Pas davantage, car elle prétend régler tous les mouvements du cœur, exercer sur nos affections un sévère contrôle, les juger et même les flétrir au besoin. Elle n'est pourtant pas sans rapport avec la sensibilité. Elle est aussi, à sa manière, une faculté de sentir. C'est même par une sensation pénible qu'elle trahit habituellement sa présence. Lorsqu'il n'y a pas désaccord entre elle et notre âme, nous disons : « ma conscience est tranquille, elle ne me fait pas de reproches ». Son approbation est tacite plutôt que formulée, et le bien-être qu'on éprouve est l'effet naturel de l'harmonie intérieure. Il en est de la conscience comme du système nerveux. Lorsqu'on est en parfaite santé, on se doute à peine qu'on a

des nerfs ; une personne qui les sent est dans un état morbide, et leur irritabilité accuse un désordre plus ou moins grave dans l'organisme.

De même, la conscience ne sort de son repos qu'à l'heure du danger, quand on refuse d'obéir au devoir. Alors, vigilante gardienne du sanctuaire, elle n'est pas comme ces sentinelles paresseuses dont parle le prophète, et qu'il compare à des « chiens muets qui ne savent pas aboyer ». Elle élève la voix avec vigueur, elle éclate en reproches, elle crie quand on la blesse, et le châtement qu'elle inflige à ses contradicteurs est une douleur sans analogie avec nulle autre, une douleur *sui generis*, profonde, cuisante, parfois intolérable. Qui n'a connu par expérience la dent acérée du remords ? C'est à bon droit qu'on le dépeint sous l'image d'un « ver rongeur » et qu'on parle couramment des « morsures » de la conscience. Elle est donc étroitement liée à la faculté de sentir comme à la volonté ; mais on ne peut la confondre avec l'une ni avec l'autre. Elle les dépasse et les domine ; et, s'il y a lieu, se venge sur la première des révoltes de la seconde.

Ses relations avec l'intelligence sont plus difficiles à démêler. Car, enfin, la voix intérieure n'est pas infaillible. Dès qu'il s'agit de préciser le contenu de la loi morale, d'en venir à l'application et aux détails, la conscience est tributaire de la faculté de connaître, et la valeur de ses arrêts dépend des lumières qu'on a reçues. Le devoir se présente sous des aspects bien différents, suivant qu'on a vu le jour à Londres, à Rome ou à Pékin... Il est vrai qu'on exagère souvent comme à plaisir ces variations du sens moral, sans tenir compte de l'influence des passions mauvaises et de la volonté propre, qui ont tout intérêt à l'obscurcir. En y regardant mieux, on serait frappé, au contraire, de voir l'étonnante fixité des arrêts de la conscience, quand elle est loyalement consultée.

Les plus grands génies de l'histoire, appartenant aux peuples et aux temps les plus divers, depuis Zoroastre jusqu'à nos jours, sont arrivés, en somme, à des résultats presque identiques sous ce rapport. Le Bouddha a dit : « La bienveillance est la première des vertus ; elle est la mère du dévouement. L'homme parfait n'est rien, s'il ne se répand pas en bienfaits sur les créatures, s'il ne console pas ceux qui sont affligés ». — Confucius a dit :

« Agir envers les autres comme nous voudrions qu'on agit envers nous-mêmes, c'est ce qu'on peut appeler la doctrine de l'humanité : il n'y a rien au-delà ». — Platon a dit : « Il ne faut pas rendre injustice pour injustice, ni faire de mal à personne, quel que soit le tort qu'on nous ait fait... Il vaut mieux mourir que de désobéir à Dieu ». — Moïse a dit : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même ». — Jésus seul a osé dire : « Aimez vos ennemis ! » Et il a vécu en conséquence.

L'accord est donc manifeste. Il n'en demeure pas moins que, pour conduire l'homme à son vrai but, la conscience a besoin d'être éclairée du dehors. Elle ne produit pas la lumière, elle la reçoit par l'intermédiaire de la connaissance. La faculté de connaître et de penser est la raison. C'est par elle que nous formons nos idées, que nous saisissons les rapports des choses, que nous percevons la vérité. Puis, la vérité une fois connue, la conscience s'en empare pour la marquer de son sceau et lui imprimer le caractère de l'obligation vis-à-vis du cœur et de la volonté.

Suit-il de là qu'il faille désigner la voix intérieure sous le nom de raison pratique, ainsi que les moralistes aiment à le faire depuis Kant ? Qu'y a-t-il de commun entre la raison et la conscience ? Peut-on les envisager comme un seul et même organe, appliqué à deux sphères différentes ? Je conçois qu'on ait eu cette idée, parce que l'ordre moral, en tout cas, est foncièrement rationnel. Sa structure, aussi bien que celle du *cosmos*, repose sur des lois immuables que la raison constate et approuve. La justice, par exemple, ce principe fondamental de l'Éthique, est semblable à une équation mathématique d'un genre supérieur, à un axiome de valeur universelle. La sentence élémentaire : *bonis bene, malis male*, institue entre l'action et ses conséquences un lien nécessaire, comme le rapport logique unissant la cause et l'effet. Tout cela paraît évident, mais ne prouve pas que la conscience ne soit autre chose que la raison se déployant dans le domaine moral. La raison fournit à la conscience des lumières, comme le sentiment suggère des mobiles à la volonté... Or, qui songe à identifier ces deux derniers organes ? Eh bien, on n'a pas plus le droit de confondre les deux autres. Le fait même que « la raison fournit des lumières à la conscience », présuppose leur foncière différence, puisqu'il serait absurde de dire que ces lumières, elle se les fournit... à elle-même !

Non, la raison et la conscience ont des caractères tout opposés. L'une voit, l'autre commande. La première se meut dans la sphère de la nécessité, la seconde dans le domaine de la liberté ; celle-là ignore la distinction du bien et du mal, celle-ci ne vit que par cette distinction. La raison est impersonnelle, la conscience parle comme si elle était la voix de « Quelqu'un », ou du moins son écho plus ou moins affaibli. La raison garde une stricte neutralité ; la conscience a l'allure agressive et s'attaque directement au moi. La raison, avec son besoin insatiable d'unité, est panthéiste par tempérament ; la conscience est dualiste par profession, en ce qu'elle met aux prises deux volontés.

Si la raison, enfin, est une lumière, la conscience est une force visant à l'action. Elle prend l'homme tel qu'il est, avec ses idées, fausses ou vraies, et donne l'impulsion à son être moral. Son rôle distinctif n'est pas d'éclairer, mais de veiller à l'ordre, en exigeant l'accord parfait de la vie et des principes, de la conduite et des convictions. Son titre de noblesse est « l'impératif catégorique », comme l'a si bien défini Kant lui-même. Elle se déploie à la façon d'un ressort, qu'on peut refouler, ou détendre, ou briser, mais qui, laissé intact, agit toujours dans le même sens, quelles que soient les matières qu'on met à portée de son action. Qu'on soit païen ou chrétien, elle est partout semblable dans le fond des choses, et c'est à tort qu'on la fait responsable de ses apparentes variations. Ce n'est pas elle qui change, c'est l'homme, ses sentiments, ses volontés, ses connaissances.

Ce terme de « raison pratique », si commode en philosophie, serait déplacé dans la morale chrétienne : il ne lui est pas homogène. Son plus grave défaut est de créer un malentendu, en faisant accroire que l'ordre moral n'est qu'une dépendance de l'ordre intellectuel. Il favorise donc l'intellectualisme, et l'on sait à quel point les disciples de Kant ont tiré les conséquences des prémisses posées par le maître (1).

(1) J'ai été heureux de constater que le philosophe Eucken combat aussi ce terme de raison pratique : « Il nous faut, dit-il, repousser en principe, comme faux et déroutant, ce concept de raison pratique : il n'y a pas une raison théorique et une raison pratique juxtaposées, il n'y a qu'une seule raison qui a affaire avec toute la vie ». (*Les grands courants de la pensée contemporaine*, Paris, 1911, p. 57).

Bref, la conscience et la raison se prêtent un mutuel appui, mais il sied aussi peu de les identifier que de les séparer. Et c'est le traitement qu'on leur fait subir presque toujours ! Je signalerai à ce propos une curieuse rencontre, bien propre à illustrer ma pensée. Dans l'*Avant-garde* du 15 juin 1909, nous voyons deux auteurs aussi différents que possible, et à l'insu l'un de l'autre, parler de la conscience morale et de ses rapports avec la raison. A la page 455, nous lisons ces remarquables aveux du célèbre athée Le Dantec :

Heureusement pour l'athée, les ordres de la conscience morale ne se discutent pas... Je suis fort aise, pour ma part, d'avoir, à côté de mon athéisme logique, une conscience morale résultant d'une quantité d'erreurs ancestrales, et qui me dicte ma conduite dans des cas (soulignons ces mots) où la raison me laisserait noyer.

Tournez la page, et ces lignes du Père Hyacinthe vous arrêteront :

La conscience est la lumière de la raison, appliquée sous la forme du devoir, aux actes de la vie. La conscience n'est pas autre chose (soulignons encore) que de la raison appliquée.

On voit que les deux écrivains se contredisent absolument. Pour l'un, il y a antagonisme irréductible entre la conscience et la raison ; pour l'autre, la conscience n'est point une faculté à part ; elle se confond avec la raison. A mon sens, tous deux se trompent en partie ; mais lequel a le mieux parlé au point de vue moral ? Je n'hésite pas à dire que, dans cette occasion, l'incrédule me paraît plus près de la vérité, avoir un langage plus chrétien que le croyant. Ce dernier, qui répète Kant en élève trop docile, se montre ici franchement rationaliste ; tandis que l'athée, au préjudice de son propre système, ne craint pas de mettre en plein relief l'autorité indiscutable de la conscience, la souveraineté du devoir, qui s'impose à nous, non parce qu'il est « raisonnable » mais parce qu'il nous domine comme une puissance supérieure et antérieure à notre être individuel.

Après cela, convenons-en, il importe peu qu'on définisse la conscience par une formule ou par une autre, pourvu qu'on ne se paie pas de mots et qu'on ne prenne pas le nom pour la chose. « Voix de Dieu en nous », — « Sens moral », — Raison

pratique », — ces diverses appellations ont chacune leur part de vérité, en tant qu'elles considèrent sous des angles divers les rapports de la conscience avec les facultés de l'âme. Elles ne sont fausses qu'en devenant exclusives. En contact avec la volonté, qui doit lui obéir, la conscience touche également au cœur et confine à l'intelligence. Mais, proche voisine de nos trois facultés, elle ne se laisse absorber par aucune d'elles ni par toutes ensemble.

Elle est comme le point d'appui sur lequel notre âme reposerait d'aplomb, la tige commune qui supporte les trois branches. Elle ne fait qu'un avec la conscience de soi, et pourtant elle s'en distingue. Elle habite en notre sein, mais à la manière d'un hôte ; elle est une partie de nous-mêmes, et elle n'est pas nous. Elle représente le côté divin, idéal, permanent, de notre nature. Elle est ce que nous étions dans la pensée créatrice, la virtualité que nous devons réaliser un jour, l'Alpha et l'Oméga de notre vie, le principe et la fin de notre destinée. C'est par elle que l'idée religieuse et morale a prise sur notre âme, par elle que Dieu nous tient, par elle que nous plongeons nos racines dans la source infinie de l'être.

Comment désigner cette force, à la fois autonome et dépendante, intelligente et occulte, qui, installée au cœur d'un être vivant, le dirige, à son insu peut-être, avec une telle constance et une telle précision qu'on le dirait conduit par une main étrangère ?... Si c'est là ce qu'on nomme l'instinct, la conscience est l'instinct fondamental des créatures humaines. Et cette réflexion nous met sur la voie d'une explication nouvelle, dont il nous reste à tenter l'essai.

* * *

La conscience, dirons-nous, est la forme supérieure de l'instinct de conservation. Tant qu'un être vivant n'a pas atteint tout son développement, la pensée créatrice n'est pas épuisée à son égard. Elle a donc déposé en lui une loi ou une force qui le pousse à maintenir son existence, à prolonger les effets de l'impulsion première qu'il a reçue en naissant.

N'y a-t-il pas une analogie, et plus qu'une analogie, une affinité étroite entre cet instinct-là, commun à tous les êtres ani-

més et celui qui nous porte à réaliser notre idéal ? Avec cette différence, toutefois, que la chenille s'est transformée en papillon : elle ne rampe plus, elle vole !

J'accorde qu'au premier aspect, loin d'être semblable à l'instinct de conservation, la conscience paraît plutôt lui faire antithèse, puisqu'elle nous appelle à renoncer à nous-mêmes. Mais cet appel a-t-il un autre but que de nous promouvoir vers une vie plus haute, où nous serons vraiment nous-mêmes ? Et quand la voix intérieure nous dit avec l'Évangile : « Fais ces choses, et tu vivras ! » ou avec la Sagesse du livre des Proverbes : « Celui qui me blesse fait tort à son âme ! » — ne se révèle-t-elle pas comme un agent de conservation en même temps que de progrès ? L'être individuel ne saurait porter en soi sa fin ultime, puisqu'il n'a de valeur que dans sa relation avec le tout. C'est dire que l'instinct vital n'est que l'ébauche d'un plus vaste dessein, la forme préliminaire et fragmentaire du grand « principe de conservation » qui, embrassant toute la hiérarchie des êtres, fixe leurs rapports et sauvegarde l'unité.

Il fallait donc, à ce moment décisif où l'être humain émerge de la vie inconsciente, et à mesure que s'affirme l'indépendance de son moi, il fallait que cet instinct protecteur en vint à se distinguer de lui nettement et à se poser en face de sa volonté comme le représentant et l'organe de l'ordre universel. Voilà pourquoi un dédoublement s'opère, correspondant au merveilleux passage de la physiologie à la psychologie, de la nature à la liberté. Acquéant une modalité nouvelle, l'agent conservateur se dresse au travers et au-dessus de la conscience psychologique sous le nom de conscience morale, et devient un impératif, une obligation à vouloir le bien d'autrui comme le sien propre.

Dès lors, l'œuvre de cet agent n'est plus morcelée. Grâce à lui et en lui, toutes les individualités sont comprises solidairement dans chacune d'elles, et ce n'est pas tel homme en particulier, c'est l'homme, ce sont tous les hommes, dont il postule et garantit la dignité en chaque homme. En un mot, il s'est dégagé de l'obscur gestation de la vie animale pour s'épanouir dans toute l'amplitude de son rôle providentiel.

On l'a dit : « L'obligation est une fin imposée à une cause libre » (Pillon). Et il n'est pas de finalité plus haute que la

réunion de tous les esprits en un seul corps, ayant pour force de cohésion la justice et l'amour. La loi morale est précisément la formule du rapport normal qui lie entre eux les êtres personnels ; et la conscience, organe de cette loi, n'est que l'instinct de conservation élevé à la suprême puissance, échangeant la forme individualisée, qui n'était que provisoire, contre la forme universelle et éternelle. Nous dirons donc, en empruntant le langage des psychologues, que la conscience morale est la sublimation de l'instinct de conservation.

Le bénéfice de cette théorie est qu'elle ne s'égare pas dans les nuages. Plus concrète, plus réaliste que les autres, elle a surtout l'avantage de tenir grand compte des phénomènes biologiques. En effet, la conscience morale n'apparaît pas tout à coup sur la scène, à la façon de Minerve « armée de pied en cape ». Elle a une genèse parallèle à l'évolution organique elle-même. Il y a une phase transitoire pendant laquelle, comme la chrysalide, elle semble encore enveloppée des langes de l'inconscience et ne donne signe de vie que grâce aux excitations du dehors.

Il est facile de surprendre les premières manifestations de la conscience, d'assister à sa lente éclosion dans la vie de l'enfant. Mais n'existe-t-elle pas déjà à l'état rudimentaire chez les animaux, chez ceux-là du moins qui ont le privilège de vivre dans l'intimité de l'homme ? Certains indices, étudiés sans parti-pris, le donneraient à entendre. Lorsque, fidèle compagnon de vos travaux et de vos jeux, votre chien a l'air de vous éviter, et qu'à votre appel il s'approche de vous en tremblant, les oreilles basses, ces mots ne viennent-ils pas spontanément sur vos lèvres : « Il a mauvaise conscience ! Quel mal a-t-il fait ? » Et l'enquête change bientôt vos soupçons en certitude. La pauvre bête, cédant à ses appétits gloutons, a mangé... du « fruit défendu » ; et, sachant par expérience combien il en coûte, elle appréhende une correction méritée. La relation de l'animal avec un être personnel qui impose une limite à ses penchants comme son Législateur et Maître, lui crée une position qu'il n'aurait jamais à l'état sauvage : il entre dans des rapports nouveaux, ceux du devoir et de l'obéissance. La peur de pâtir (comme celle de bien des gens) constitue sa morale, et l'instinct de conservation lui tient lieu de conscience.

On observe les mêmes symptômes dans l'éducation de l'enfant. Ce qui donne l'éveil à sa conscience, ce sont les ordres qu'il reçoit de père et mère ; c'est la nécessité de mettre un frein à sa volonté propre, s'il veut éviter la souffrance et faire plaisir à ceux qu'il aime. Par ce dernier mobile, qui apparaît souvent de fort bonne heure, l'enfant s'élève déjà au-dessus de l'animal. Il ne craint plus seulement la douleur physique ; peut-être même la bravera-t-il à dessein ; mais, sous l'influence d'une chaude affection, son cœur s'est ouvert à la sympathie, et le sentiment d'avoir peiné ses parents le remplit de tristesse. Il est entré dans la sphère de la moralité, où l'obéissance n'est plus l'esclave de la sensation. A la physiologie succède la psychologie.

Ces deux sciences, distinctes quant à l'idée, sont inséparables de fait. Le moment où s'effectue le passage de la vie matérielle à la vie spirituelle est presque insaisissable : il y a continuité de développement. Or, l'instinct de conservation, — si ce mot a un sens — doit subir une genèse analogue, un mouvement parallèle à la vie même. Il doit s'étendre, s'élargir, se transformer, à mesure que s'étend, s'élargit, se transforme la vie à « conserver ». Il est naturel qu'il en suive les métamorphoses ; que, purement physique au début, il en vienne à s'idéaliser ou même à s'absorber dans l'instinct de conservation au degré supérieur, c'est-à-dire dans la conscience.

Pourquoi restreindre à une partie de notre être, et à la moindre encore ! ce principe conservateur, qui est pour l'être vivant ce que l'action de la Providence est pour l'ensemble de l'univers ? Ne serait-il pas étrange que la nature, en nous donnant l'instinct pour protéger l'accessoire, nous l'eût refusé pour protéger l'essentiel ? D'ailleurs, la conscience que nous avons de nous-mêmes est une. Le dualisme vulgaire qui statue un éternel divorce entre le corps et l'âme, n'est ni scientifique ni chrétien : c'est un héritage de Platon et de la philosophie grecque.

Disons mieux : il nous vient de plus haut encore ! S'il est entré dans les mœurs, c'est qu'il s'est introduit dans la nature, quoiqu'il fût contre nature. Il faut qu'un désordre ait fait irruption dans l'histoire. Il y a eu solution de continuité. Il y a eu rupture dans le procès organique. Loin de se développer en droite ligne, l'instinct de conservation s'est partagé en deux

tronçons divergents ; l'unité de notre vie a été brisée, et, dès lors, au lieu d'un seul instinct, nous en avons deux, dont la rivalité dégénère tôt ou tard en lutte acharnée. Mais, pourquoi le langage ne rapporte-t-il « l'instinct de conservation » qu'à la vie physique ? Ceci montre en quel sens s'est opérée la révolution et de quel côté a été la victoire. L'homme a reculé vers l'animal, il s'est matérialisé. Et pourtant il est fait pour la vie morale ; elle est le but de sa création, la raison d'être du monde. Les divers règnes de la nature, ordre matériel et ordre intellectuel, devaient former une sorte d'« échelle de Jacob » pour permettre à l'homme de s'élever à la hauteur de ses destinées... Et maintenant, tiraillé en sens contraires, il ne peut y atteindre qu'en abdiquant son passé et en se dépouillant lui-même.

Il faut que la conscience, appelant à elle toutes nos forces vives, triomphe de l'instinct charnel qui garde abusivement pour lui seul l'office d'instinct de conservation. C'est à elle qu'appartient légitimement et ce titre et ce rôle, et c'est bien dans cette direction qu'elle travaille d'âge en âge. Il est des situations où, pour demeurer fidèle à sa voix, on doit renoncer à tout et même « livrer son corps pour être brûlé ». Au nom même du principe de conservation, elle oblige l'homme à mourir. Elle lui tient le même langage que Jésus de Nazareth : « Celui qui voudra sauver sa vie, la perdra ; mais celui qui la perdra pour l'amour de moi, la retrouvera. »

* * *

En 1915 ont paru sur le même sujet les magistrales études de Gaston Frommel : « Le phénomène d'obligation de conscience » (*La vérité humaine*, tome II). L'auteur voit dans le sentiment de l'obligation l'empreinte de l'action souveraine de Dieu s'exerçant directement sur le principe subconscient de la volonté humaine, et il insiste sur le caractère immédiat et absolu de cette opération transcendante.

De notre côté, nous avons plutôt mis en relief la continuité du développement humain et le rapport organique de la conscience avec l'évolution vitale. Les deux points de vue ont donc une orientation différente, et j'ai eu l'occasion d'exprimer ailleurs

mes réserves sur ce qu'il y a d'un peu excessif et abrupt dans l'opinion de mon regretté collègue (1).

Est-ce à dire qu'il y ait contradiction entre nos théories ? A y regarder de plus près, il ne le semble pas. Il se trouve même, dans ce tome second de l'*Apologétique* de Frommel, une page qui corrobore assez bien ma propre hypothèse. L'auteur se demande si son système permettra d'être partisan de l'évolution en morale et en philosophie, sans cesser d'être représentant de la morale absolue. Et voici sa réponse :

Nous le croyons, à condition toutefois que cet évolutionisme ne soit pas celui du mécanisme matérialiste, mais qu'il maintienne la seule donnée qui rende l'évolution possible, celle de la puissance, de l'énergie potentielle. Il n'est nullement absurde de penser que l'être évoluant n'arrive qu'à son degré suprême à la capacité d'éprouver un sentiment tel que l'obligation... L'homme, dernier chaînon de la série ascendante des êtres, porté par toute la suite des organismes qui l'ont précédé dans l'existence, et dont il incarne le type suprême et peut-être définitif, poussé par le flot montant de la vie jusqu'aux limites extrêmes de la vie physiologique et physique, entraîné par le même courant qui fait passer (dans l'hypothèse) l'existence inorganique à l'existence organique, acculé pour ainsi dire en face de l'ultra-sensible et de l'ultra-visible, touchant au rivage du spirituel, l'homme devait s'ouvrir au monde nouveau vers lequel tendait, en lui, le devenir cosmique et pour l'appréhension, pour l'expérience duquel il possédait désormais une perfection de vie suffisante. La perception du transcendant et de l'absolu, la formation du nouvel organe qui doit l'effectuer, la dignité supérieure à laquelle s'élève le sujet qui l'effectue, sont des faits conformes aux prémisses philosophiques et scientifiques de l'évolution. (*La vérité humaine*, tome II, chap. I, p. 104-105).

Au fond, nous n'avons dit autre chose, en insistant sur la genèse biologique de la conscience. Avons-nous fait peut-être, par cette méthode, une concession dangereuse au matérialisme ? Il nous paraît, au contraire, que notre position en est rendue plus forte en regard des théories naturalistes, qui ne daignent accueillir la notion du devoir que pour méconnaître sa véritable essence.

ALOYS BERTHOUD.

(1) Voir dans le *Journal religieux* de Neuchâtel, à la date du 15 janvier 1916, l'article intitulé : « *Qui a raison ?* » (*Henri Bois ou Gaston Frommel ?*).